
Année européenne: gadget ou prise de conscience ?

Sylvie Goulard

Membre de l'intergroupe « Extrême Pauvreté et droits de l'homme – Comité Quart Monde » l'auteur développe ici un point de vue empreint de vigilance, sans illusion ni cynisme sur l'efficacité de l'année européenne. Rappelant la vocation première de l'UE, projet éminemment politique, elle souligne combien la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est tributaire des choix économiques des États membres, combien elle est également nécessaire pour préserver la démocratie.

Les « années » et les « journées » dédiées à une cause se multiplient. Quelle peut être l'efficacité concrète de telles décisions? Faut-il y voir le dernier gadget de « communicants » en mal de publicité ou le moyen qu'ont trouvé des dirigeants impuissants pour se donner bonne conscience ? S'agissant de pauvreté, un dilemme particulièrement douloureux existe entre le risque de susciter des attentes chez des personnes déjà meurtries et le besoin urgent d'alerter l'opinion et les responsables politiques.

Les railleurs et les sceptiques sont toujours plus nombreux que les hommes de bonne volonté. Aussi, la conviction de l'intergroupe « Extrême Pauvreté et droits de l'homme – Comité Quart Monde » du Parlement européen, présidé par le député Inigo Mendès de Vigo et qui rassemble des élus de toutes sensibilités, est-elle de s'appuyer sur cette « année », sans illusion sur son efficacité immédiate, sans cynisme non plus. Si cette « année » sert au moins à ouvrir le débat et les cœurs, si elle invite à l'action, aux échanges internationaux sur les bonnes pratiques, si elle donne la

parole aux exclus, elle aura été utile. En un mot, elle sera ce que nous en ferons.

Pour ma part, elle devrait être l'occasion de mener une réflexion à trois niveaux sur l'intégration européenne, sur l'économie et sur la démocratie.

Améliorer les conditions de vie des Européens

Donner un sens à l'année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale suppose de répondre à une autre interrogation, infiniment plus fondamentale et pourtant négligée : pourquoi « faisons-nous l'Union européenne » ? Nombre des dirigeants actuels hésiteraient sans doute. Jean Monnet, l'un des « pères fondateurs », le savait. En exergue de ses

Députée européenne, **Sylvie Goulard** est membre de la Commission Économique et Monétaire et de l'intergroupe « Extrême Pauvreté et droits de l'homme – Comité Quart Monde ».

Mémoires, il a inséré la phrase « *Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes* ». Le message, révolutionnaire pour son temps, l'est resté : dans une société internationale réduite à une confrontation d'États souverains prioritairement soucieux de prestige national, la construction de la Communauté européenne a ouvert une brèche. Elle concrétise l'espoir de relations internationales centrées sur les personnes. Ainsi, le préambule du premier traité de Rome qui, en mars 1957 a créé le « marché commun », affichait des objectifs sociaux (alinéas 2 et 3) : « *Décidés à assurer par une action commune, le progrès économique et social de leurs pays, en éliminant les barrières qui divisent l'Europe, / Assignant pour but essentiel à leurs efforts l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples...* »

Malgré des difficultés persistantes pour une partie de la population, les années 60 / 70 ont globalement tenu cette promesse : en ce temps là, la croissance était au rendez-vous. La construction européenne a puissamment aidé à rapprocher les niveaux de vie et à réduire les inégalités à l'intérieur des États membres et entre eux. Tandis que le marché commun dynamisait les échanges, les fonds structurels et de cohésion, les transferts de la politique agricole commune ont égalisé les niveaux de vie. Depuis les années 80, la tendance s'est malheureusement inversée. Si l'Europe reste un continent moins injuste que d'autres parties du monde, la société se fissure d'une manière préoccupante et les égoïsmes nationaux sont de retour.

Ainsi, il est nécessaire de rappeler qu'en choisissant de lutter contre la pauvreté, l'UE ne s'éloigne pas de ses buts initiaux ; elle renoue avec sa vocation première.

Rappelons brièvement que le souci de

la personne humaine a animé aussi la politique de la CEE vis-à-vis du reste du monde car les pauvres non européens méritent tout autant notre considération. Robert Schuman a mentionné les responsabilités européennes pour l'Afrique dès sa déclaration du 9 mai 1950. Et Jean Monnet considérait que la vocation profonde de l'Europe unie était de « *contribuer à un monde meilleur* ». L'importance de l'aide au développement dans les politiques externes de la CEE puis de l'UE s'est traduite notamment via des accords avec les pays les plus pauvres de la planète (notamment d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique). Même si le résultat n'a pas toujours été à la hauteur des ambitions affichées, même si la politique agricole commune a eu certains effets pervers chez les tiers, l'Europe unie a toujours attaché beaucoup d'importance au développement.

L'Union européenne, projet politique par excellence, ne se réduit pas à un simple marché. Elle vise un rapprochement humain, à l'intérieur comme avec les peuples du monde en souffrance. Pour s'étonner que l'UE s'occupe de pauvreté, il faut en partie donc ignorer son histoire.

Améliorer la compétitivité économique

Le combat contre la pauvreté est, à l'évidence, un enjeu social mais les plus démunis ne demandent pas la charité. Ils réclament la dignité. Un objectif essentiel de cette année serait de convaincre les opinions et les dirigeants eux-mêmes que cette lutte est aussi une nécessité économique, qu'elle peut contribuer aussi à accroître la compétitivité de notre continent dans la course mondiale. Considérer comme normal ou du moins

inéluçtable, qu'une partie de la population soit abandonnée à la précarité ou condamnée à l'exclusion, c'est se résigner à un gâchis inacceptable. Derrière les statistiques - 80 millions de personnes vivant, dans l'UE, en dessous du seuil de la pauvreté, représentant moins de 60 % du revenu médian d'un pays - il serait temps de voir les êtres humains. Chacun de ces enfants, de ces femmes, de ces hommes possède des talents et des capacités. Ne pas les employer revient à accepter ce que les économistes appellent à raison une « mauvaise allocation des ressources ». À condition de leur donner une éducation de qualité, nous pourrions sortir des parcours chaotiques dans lesquels ils sont enfermés, 19 % des enfants européens car telle est la proportion de ceux vivant en-dessous du seuil de pauvreté !

Nombre de sociologues et de statisticiens montrent la difficulté pour les enfants de milieux modestes d'accéder à des études supérieures. Les filières les plus réputées comme les grandes écoles comptent peu d'enfants dont les parents sont ouvriers ou sans emploi. Une expérience comme celle menée depuis quelques années à Sciences Po Paris, consistant à ouvrir des voies de recrutement différentes pour les établissements de « zone d'éducation prioritaire » (ZEP), démontre pourtant que la fatalité de l'exclusion n'existe pas. Il y a là de quoi inspirer des politiques publiques plus audacieuses, plus porteuses d'espoir.

Certes, pour l'UE, il est difficile de s'immiscer dans des choix politiques qui, par définition, supposent des choix et une action au niveau local. Ce sont les régions qui, en France du moins, s'occupent de formation professionnelle et les centres d'action sociale qui aident au quotidien. Pour fixer les retraites ou l'accès aux soins, l'Union européenne n'a pas de compétences. Ainsi quand « l'Europe »

décide de s'attaquer à la pauvreté, elle a besoin de s'appuyer sur de multiples relais dans les États membres. N'ayant pas de compétences propres (ou fort limitées, depuis que le traité d'Amsterdam, en 1997, a introduit la lutte contre l'exclusion parmi ses missions), elle reste tributaire du bon vouloir des échelons locaux. Quand on sait que l'UE compte désormais 27 États membres, 500 millions de citoyens et plus de 80 millions de pauvres, il est assez aisé d'imaginer l'énergie requise pour faire « bouger » les choses.

D'autant plus qu'à l'intérieur même de chaque cadre national, les injustices sociales ont plutôt eu tendance à s'accroître ces dernières années tandis que les difficultés liées à la crise ont plutôt tendance à nourrir des réflexes égoïstes. Chaque État essaie de sauver « ses » banques, « ses emplois ». Alors aller s'occuper des pauvres des autres...

La coopération économique n'en demeure pas moins au cœur de la construction communautaire. L'Union est en train de se doter d'une nouvelle stratégie par laquelle les États membres entendent promouvoir une croissance plus favorable à l'emploi et à l'environnement. Cette stratégie (dite « 2020 »), rédigée par la Commission européenne début 2010, fixe à l'UE cinq objectifs à dix ans : l'emploi ; la recherche et l'innovation ; le changement climatique et l'énergie ; l'éducation ; la lutte contre la pauvreté. Il est heureux que ce dernier objectif soit affirmé aussi clairement. Mais la méthode suivie par la Commission pose quelques problèmes : dans la décennie 2000 / 2010, une précédente « stratégie » (dite « de Lisbonne ») avait également fixé des objectifs de formation, d'éducation, de recherche, sans grand succès.

Entre les deux, le changement de méthode n'est pas significatif. En se bornant à vouloir « réduire de 20 millions

le nombre de personnes menacées par la pauvreté » sans indiquer comment elle y parviendra, elle prend le risque d'ajouter un chapitre aux catalogues de bonnes intentions antérieurs. Au lieu de « couper les pauvres en 4 » en donnant l'impression de se désintéresser de 60 millions d'entre eux, sans doute aurait-on pu fixer des objectifs chiffrés sur le logement, ou l'aide à l'enfance ou les soins de santé ou créé des instruments pour briser la barrière qui sépare les exclus du reste du monde.

Dans le débat en cours, le Parlement européen a déjà fait entendre sa voix. Une résolution a été prise en plénière, en mars 2010, pour appeler à plus d'ambitions et à une méthode plus efficace. Notre intergroupe continuera à s'exprimer et tentera même, dans les résolutions à venir, de mentionner expressément la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ; à l'occasion du conseil européen de printemps, nous avons écrit à MM. Barroso, Président de la Commission, Van Rompuy, Président du Conseil européen et Buzek, Président du Parlement, pour les convaincre d'être ambitieux sur ce sujet⁽¹⁾.

Préserver la démocratie

Pour conclure, un dernier mot sur un sujet qui mériterait de plus longs développements : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est aussi nécessaire pour préserver la démocratie. Des sociétés injustes sont des sociétés instables. Le manque de participation à la vie civique et aux responsabilités collectives peut désespérer et encourager des votes de protestation. Dans la plupart des États membres on constate de l'abstention, des votes en faveur de partis situés aux extrêmes de l'échiquier politique. La pauvreté n'explique pas tout mais la misère crée un terreau favorable à tous les dérapages.

Ainsi, c'est au nom de la démocratie et des valeurs qu'elle porte que l'UE doit aussi veiller à réduire le nombre de personnes démunies. Renforcer la cohésion de la société, renforcer la démocratie sont un impératif. L'Histoire de l'Europe au vingtième siècle a déjà montré qu'une crise financière, en nourrissant la spéculation et le chômage pavent la voie à tous les dérèglements. Nous devrions nous souvenir que les fruits de l'injustice sont amers. ■

(1) Voir La Croix du 25 mars 2010: *Arrêtons de couper les pauvres en quatre* ; publié aussi dans le journal espagnol ABC du 23 mars 2010.